

VALDAHON - L'ASSOCIATION AFFICHE D'EXCELLENTS RÉSULTATS

UN RENFORT DE PARTENARIAT POUR AIDE DOMICILE SERVICE (ADS)



De gauche à droite : Bernard Menigoz, président du Collectif de l'Economie solidaire du Haut-Doubs ; Willy Cadet et Philippe Alpy, directeur et président ADS ; François Cucherousset, vice-président de Préval ; Sylvie Le Hir, conseillère départementale ; Pascal Godon, maire de Mont-de-Vougney.

L'assemblée générale de l'Association domicile services, communément appelée ADS, s'est tenue en présence de 85 bénévoles, salariés, élus et partenaires. Le président Philippe Alpy a tenu à saluer les bons résultats enregistrés en 2015, avec une croissance d'activité moyenne de 28 % et plus de 70.000 heures d'activités réalisées auprès des particuliers, des collectivités et des professionnels.

Willy Cadet, directeur de la structure, a expliqué qu'une partie de cette croissance était imputable à la synergie accrue entre le réseau ADMR et ADS et que la situation intermédiaire au 30 septembre 2016 laissait prévoir une croissance d'activité autour de 15 % pour cette nouvelle année.

Depuis 2014, l'action d'ADS s'est inscrite dans une dynamique collective visant à renforcer les synergies entre partenaires engagés dans l'économie sociale et solidaire. Ce processus a permis la création du Collectif de l'économie solidaire du Haut-Doubs. Des mutualisations sont déjà effectives entre les membres, qui comptent désormais deux adhérents de plus avec l'adhésion d'Emmaüs Pontarlier et d'Emmaüs Le Russey.

Pour mener à bien ses activités, ADS a salarié en 2015 plus de 370 personnes, au $\frac{3}{4}$ des femmes, et 33 bénéficiaires du RSA. Parmi eux, 60 ont quitté le domaine de l'insertion pour trouver un emploi de type CDI ou CDD.

Sylvie Le Hir, conseillère départementale du canton de Valdahon, a salué l'utilité d'une telle association de proximité et œuvrant sur les territoires ruraux. Elle a tenu à rappeler le partenariat constructif avec le Département dans le cadre des clauses d'insertion. Ainsi, ADS a effectué près de 600 heures d'activités auprès des collèges et des centres médico-sociaux pour le remplacement des agents polyvalents.

Dans son mot de conclusion, le président a appelé les équipes à amplifier dans les prochaines années les partenariats pragmatiques, qui, de par leurs actions, luttent contre l'exclusion et permettent aux bénéficiaires de retrouver une place dans la société.